

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des Attachés Territoriaux
au titre de la promotion interne**

Le Maire d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie A,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 16 juin 2017 ;

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2017, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des Attachés Territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Madame Sophie CARREZ, née le 23/07/1972 à Evreux (27)
- Monsieur Vincent LAGAIN, né le 08/07/1968 à Breteuil (27)

Article 2 : La nomination au titre de la présente liste d'aptitude prendra effet au 1^{er} janvier 2017.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Notifiée aux intéressés,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 24 juillet 2017

Le Maire d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des Ingénieurs
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie A,

Vu le décret n° 1990-126 du 9 février 1990 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 16 juin 2017 ;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2017, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des Ingénieurs au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Monsieur Laurent VALIERES, né le 4 juin 1972 à Negrepelisse (82)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2017.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Notifiée à l'intéressé,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 24 juillet 2017

Le Maire d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 16 juin 2017 ;

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2017, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Madame Stéphanie DUVAL, née le 16 juillet 1973 à Evreux (27)
- Madame Marie-Hélène ORTIZ-GODEFROY, née le 11 mars 1956 à Hamman-Bou-Hadjar (Algérie)
- Monsieur Jean-Pierre DUBOC, né le 3 août 1957 à Lyon (69)
- Madame Irène INGOUF, née le 22 mars 1960 à Angers (49)
- Madame Myriam NICOLAS, née le 05 mai 1972 à Evreux (27)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2017.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Notifiée aux intéressés,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 24 juillet 2017

Le Maire d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des Technicien Territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 16 juin 2017 ;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2017, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Monsieur Pascal BRULARD, né le 18 avril 1957 à Evreux (27)
- Monsieur Ludovic DEMEE, né le 5 août 1975 Verdun (55)
-

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2017.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

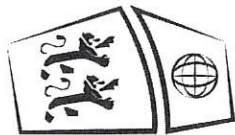
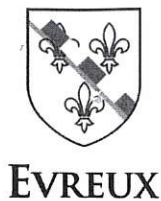
- Transmise au représentant de l'Etat,
- Notifiée aux intéressés,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 24/07/2017

Le Maire d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie



Guy LEFRAND



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

2017/824

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des Animateurs Territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des Animateurs Territoriaux,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative paritaire en date du 16 juin 2017,

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2017, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des Animateurs Territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Monsieur Bounoire KERZAZI, né le 27/10/1970 à Evreux (27)

Article 2 : La nomination au titre de la présente liste d'aptitude prendra effet au 1^{er} janvier 2017.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Notifiée à l'intéressé,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

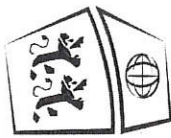
Evreux, le 24 juillet 2017

Le Maire d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie



Guy LEFRAND

Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

2017/823

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emploi d'Agent de Maîtrise
au titre de la promotion interne**

ÉVREUX

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire d'Evreux,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés, portant respectivement organisation des carrières et échelonnement indiciaire des fonctionnaires de territoriaux de catégorie C.

Vu le décret n°88-547 en date du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Territoriaux,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative paritaire en date du 29 juin 2017,

ARRETE :

ARTICLE 1er : La liste d'aptitude pour l'accès par voie de promotion interne au cadre d'emploi d'Agent de Maîtrise est fixée comme suit pour l'année 2017:

NOM – PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	PROMOUVABLE AU
DEHAIL Jean-Michel	06/10/1969 à Evreux (27)	01/01/2017
SAMARI Camel	08/12/1968 à Evreux (27)	01/01/2017
FOLLIN Philippe	05/05/1964 à Evreux (27)	01/01/2017
JOSSE Annie	04/01/1965 à Evreux (27)	01/01/2017
MERZOUG Nazeha	28/04/1972 à Evreux (27)	01/01/2017
MARTIN Mickaël	06/06/1974 à Evreux (27)	01/01/2017

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire de la Ville d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au Représentant de l'Etat,
- Notifiée aux intéressés,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 24 juillet 2017

Le Maire d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie



Guy LEFRAND

Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Attachés territoriaux
au titre de la promotion interne

2018/741

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/SB

Le Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie A,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 15 juin 2018;

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2018, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Madame Annie CROZET, née le 20 août 1960 à Elbeuf (76)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2018.

Article 3 : Le Directeur Général des services d'Evreux Portes de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président d'Evreux Portes de Normandie, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte dont ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 25 juin 2018

Le Président d'Evreux Portes de Normandie
Maire d'Evreux,

Guy LEFRAND



**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
agents de maîtrise territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/SB

Le Président d'Evreux Portes de Normandie, Maire de la ville d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-596 du 12 mai 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie C,

Vu le décret n°88-547 modifié du 06 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 29 juin 2018;

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2018, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

-KAZINETZ Kathy
-OTHON Thierry
-DURAND Marc
-FAUCON Cyril
-MOULIN Franck
-LE BOURHIS Bruno

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2018.

Article 3 : Le Directeur Général des services d'Evreux Portes de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président d'Evreux Portes de Normandie, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte dont ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 5 juillet 2018

Le Président d'Evreux Portes de Normandie
Maire d'Evreux,

Guy LEFRAND



**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Ingénieurs territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/SB

Le Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie A,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 15 juin 2018;

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2018, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Monsieur Alexandre MULOT, né le 25 janvier 1977 à Evreux (27)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2018.

Article 3 : Le Directeur Général des services d'Evreux Portes de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président d'Evreux Portes de Normandie, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte dont ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 25 juin 2018

Le Président d'Evreux Portes de Normandie
Maire d'Evreux,



Guy LEFRAND





EVREUX



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

2018/547

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Conseillers des Activités Physiques et Sportives
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/SB

Le Maire d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie A,

Vu le décret n° 92-364 du 1^{er} avril 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 15 juin 2018;

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2018, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Monsieur Fabien PLAISANCE, né le 09 octobre 1957 à Evreux (27)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2018.

Article 3 : Le Directeur Général des services d'Evreux Portes de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président d'Evreux Portes de Normandie, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte dont ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 25 juin 2018

Le Président d'Evreux Portes de Normandie
Maire d'Evreux,


Guy LEFRAND

